



Assemblée générale annuelle

Procès-verbal du 23 septembre 2025

1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue – 19 h 08

Ouverture de l'Assemblée par Mme Sophie Lafrance, directrice générale

2. Consignes pour la vidéoconférence

Sophie Lafrance informe les membres des directives d'usage.

3. Appel des membres – Prise de présence

Les membres sont invités à noter leur présence dans l'application Zoom en donnant leur nom complet dans le canal de communication.

4. Élection de la présidence d'assemblée

Sophie Lafrance est élue comme présidente de l'assemblée.

Proposé par Laurence L. et secondé par Jean-François Paquette.

5. Élection du secrétaire d'assemblée

Nathalie Lucas est élue comme secrétaire de l'assemblée.

Proposé par Guy Auger et secondé par Jean-François Paquette.

6. Vérification de la régularité de l'avis de convocation (lundi 11 août 2025)

7. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Proposé par Dany Lefebvre et secondé par Shirley Duquesne.

8. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 septembre 2024

Le procès-verbal est adopté tel quel.

Proposé par Jean-François Paquette et secondé par Pierre-Olivier Gagné.

9. Rapport du trésorier ou du vérificateur général

La firme comptable présente les états financiers de la Fédération pour l'exercice se terminant le 31 mai 2025, en offrant un portrait détaillé de la situation économique actuelle. Il est expliqué que malgré une hausse appréciable des revenus, attribuable notamment à l'organisation de trois Coupes du monde cette année plutôt que deux lors de l'exercice précédent, l'année se conclut par un déficit de 15 000 \$. Cette situation s'explique par une combinaison de facteurs, dont l'augmentation des coûts logistiques, la hausse générale des dépenses opérationnelles et les investissements nécessaires pour soutenir la croissance des activités.



Les membres présents manifestent un vif intérêt pour comprendre les variations observées, posant plusieurs questions sur la structure des dépenses et le fonctionnement des subventions. Le mécanisme de subventions gouvernementales est détaillé rappelant que celles-ci peuvent être influencées par le niveau de l'actif net : lorsqu'il dépasse 20 % des charges de la période, certaines enveloppes peuvent être ajustées ou révisées, ce qui nécessite une gestion rigoureuse et un suivi constant.

Une discussion s'engage également sur l'accès aux états financiers complets pour les membres. Mme Sophie Lafrance précise que bien que les documents officiels ne soient pas encore finaux pour diffusion, un résumé clair et transparent des informations sera intégré au rapport annuel à venir. Elle réitère l'engagement de la fédération envers une gestion responsable, une reddition de comptes exemplaire et une communication ouverte avec l'ensemble des membres.

10. Rapport de la direction générale

Sophie Lafrance souhaite la bienvenue à tous les membres présents à l'AGA.

Mme Lafrance présente un portrait très positif de la dernière saison, marquée par une croissance soutenue et par l'engagement renouvelé des clubs à travers la province. Elle souligne d'abord l'augmentation de 20 % du nombre de membres, une progression notable qui témoigne de l'intérêt grandissant pour le ski acrobatique et du travail constant réalisé sur le terrain par les équipes régionales. Cette hausse, plus importante que prévu, reflète à la fois la qualité des programmes offerts et la mobilisation des organisations locales autour du développement des athlètes.

Elle met également en lumière la forte expansion des équipes régionales, qui continuent de se structurer et de s'enrichir grâce à un meilleur soutien, une coordination accrue et une collaboration plus étroite entre les intervenants. Cette progression, soutenue par une participation active des clubs, permet d'offrir un encadrement plus complet aux jeunes athlètes et de créer des environnements propices à leur développement sportif.

Elle revient aussi sur les performances exceptionnelles de la saison : un total de 34 podiums, toutes catégories confondues, démontrant la constance et le haut niveau des athlètes québécois. Elle souligne particulièrement la promotion de quatre athlètes au sein des équipes nationales, une réussite significative qui illustre la force du système de développement québécois et la qualité des entraîneurs, des clubs et des structures de soutien.

11. Rapport des officiels en chef

11.1 Rapport du juge en chef de bosses et saut

Daniel Thibault, juge en chef Bosses et sauts, présente d'abord la situation entourant les juges, un élément essentiel au bon déroulement des compétitions. Il rappelle que 84 juges sont actuellement actifs dans le réseau, un nombre qui permet de soutenir adéquatement la majorité des événements, bien que certains secteurs demeurent fragilisés par un manque de relève.

Il insiste sur les défis imposés par l'évolution constante du système de notation technique, qui exige une mise à jour continue des compétences et une adaptation soutenue de la part des officiels. Il mentionne également que l'augmentation des frais de licence a suscité certaines préoccupations, particulièrement pour les juges bénévoles, et qu'une réflexion sera nécessaire afin de maintenir leur engagement à long terme.

Malgré ces enjeux, il demeure confiant que la stabilité actuelle du bassin permettra d'assurer la tenue d'événements de qualité.



11.2 Rapport de la déléguée technique en chef

Vicky Hamel, en tant que déléguée technique en chef, présente ensuite un portrait clair et structuré des défis et avancées relatifs à son secteur.

Elle confirme que 12 délégués techniques sont actifs cette année, un nombre suffisant pour encadrer la majorité des compétitions, mais qui nécessitera du renforcement dans un avenir rapproché. Elle rappelle que le rôle de délégué technique exige un haut niveau de compétence et une formation rigoureuse, ce qui rend le recrutement particulièrement exigeant.

Elle souligne que l'implantation du nouveau système de notation entraîne elle aussi des ajustements importants pour les délégués techniques, qui doivent s'assurer que les compétitions demeurent conformes, sécuritaires et cohérentes sur le plan technique. Vicky insiste également sur la nécessité d'accélérer les efforts de formation et d'accompagnement afin d'assurer la pérennité du groupe, surtout dans les régions où la relève se fait plus rare.

12. Nomination du vérificateur financier pour 2025-2026

Conformément aux règlements généraux, aucun vérificateur n'a encore été retenu pour l'audit 2025-2026. Des démarches sont actuellement en cours afin d'identifier et sélectionner une nouvelle firme, comme l'exige l'obligation de changement périodique du vérificateur.

13. Procédures d'élection des administrateurs

Marie-Ève Larose est nommée présidente d'élection.

Trois candidats se présentent comme administrateurs.

Les nouveaux administrateurs suivants sont élus par acclamation : Laurence, Audrey Baillarger et Luc Hébert.

Marie-Eve Larose, présidente d'élection, remercie les membres sortants pour leur contribution.

Le comité discute aussi du processus d'appel de candidatures en début de saison, notamment pour les parents d'athlètes.

14. Élection des administrateurs

Fin de l'élection.

15. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

16. Parole aux membres

17. Clôture de l'Assemblée annuelle

La séance est levée selon les règles en vigueur.